



## Rapport annuel 2017

**COMITÉ DE VIGILANCE**  
**LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINTE-SOPHIE**

L'art de bâtir des ponts

[transfertconsult.ca](http://transfertconsult.ca)

## Table des matières

<b>1. Contexte .....</b>	<b>1</b>
1.1 Mandat.....	1
1.2 Composition.....	2
1.3 Calendrier thématique.....	3
<b>2. Visite terrain du lieu d'enfouissement.....</b>	<b>4</b>
<b>3. Travaux réalisés .....</b>	<b>4</b>
<b>4. Suivi du plan de gestion des matières résiduelles .....</b>	<b>4</b>
<b>5. Suivi environnemental des eaux .....</b>	<b>5</b>
<b>6. Captage, valorisation et traitement du biogaz .....</b>	<b>5</b>
<b>7. Suivi des travaux de la zone 5B .....</b>	<b>6</b>
<b>8. Suivi des démarches pour la zone 6.....</b>	<b>6</b>
<b>9. Bilan de l'année.....</b>	<b>7</b>
9.1 Contribution au fonds de fermeture .....	7
9.2 Bilan du fonds de valorisation agricole.....	7
9.3 Contrôle des goélands .....	8
9.4 Bilan annuel des plaintes .....	8
9.5 Visites du site internet.....	8
9.6 Autres dossiers.....	9
<b>10. Résultats.....</b>	<b>9</b>

## Liste des Annexes

<b>Annexe 1 Calendrier thématique 2017 .....</b>	<b>10</b>
<b>Annexe 2 Entreprises ayant bénéficié du Fonds de valorisation agricole .....</b>	<b>12</b>
<b>Annexe 3 Registre des plaintes .....</b>	<b>14</b>
<b>Annexe 4 Registre 2017 des visites du site Internet .....</b>	<b>16</b>
<b>Annexe 5 Carte des zones du site.....</b>	<b>18</b>

## NOTE

Le rapport d'activités 2017 du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie a été préparé par Transfert, puis révisé et adopté par les membres du Comité. Il résume les activités du Comité dans la dernière année et donne un aperçu des travaux à venir.

Transfert, une entreprise de conseil en participation publique, a collaboré à la création du Comité de vigilance en 2004, anime les rencontres du Comité et rédige les comptes rendus.

Le rapport annuel vise à faire connaître le Comité auprès de la population, à augmenter la visibilité de ses activités, à valoriser les résultats obtenus et à susciter l'intérêt à participer au Comité.

Enfin, le rapport a été produit dans un souci de synthèse, pour en faciliter la lecture. Les personnes intéressées à obtenir plus de détails sur certains sujets peuvent consulter les comptes rendus et les présentations disponibles, sur le site Internet du Comité, à l'adresse suivante :

[www.vigilancewmste-sophie.org](http://www.vigilancewmste-sophie.org)

# 1. CONTEXTE

## 1.1 MANDAT

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie est né de la volonté du public d'être associé de plus près au suivi des activités de Waste Management (WM). Le Comité a été mis en place en 2004.

Son mandat est le suivant :

- Permettre au milieu de s'informer et de suivre les activités du site
- Émettre des recommandations aux gestionnaires de WM pour limiter les impacts du site
- S'assurer du respect des normes applicables

Le Comité rassemble des résidents du voisinage, des élus et des gestionnaires municipaux, des groupes environnementaux, des intervenants socio-économiques, ainsi qu'un représentant du milieu agricole. Cette représentativité favorise la diversité des opinions exprimées, les échanges riches en points de vue et une bonne diffusion de l'information dans la communauté.

Des représentants de WM sont également présents aux rencontres pour informer les membres, répondre à leurs questions, et fournir le soutien nécessaire au bon fonctionnement du Comité.

Les membres du Comité se réunissent quatre fois par année afin de discuter du fonctionnement du site, des suivis environnementaux, ou encore des préoccupations soulevées dans le milieu. À la suite de chaque réunion, un compte rendu est rédigé et vérifié par les membres.

Depuis 2008, le Comité s'est également doté d'un site Internet présentant le Comité, son mandat, ses activités, les comptes rendus des rencontres et les présentations préparées par WM.

**Consultez le site Internet du Comité : [www.vigilancewmste-sophie.org](http://www.vigilancewmste-sophie.org)**

## 1.2 COMPOSITION

La composition du Comité à la fin de l'année 2017 était la suivante :

**Tableau 1.1 Composition du Comité au 7 décembre 2017**

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom
<b>Représentants du voisinage</b> (Citoyens et citoyennes)	Sainte-Sophie (Président du Comité)	M. Yvon Berthiaume
	Sainte-Sophie	Mme Lorraine Couët
	Sainte-Sophie	M. Robert Proulx
	Sainte-Sophie	M. André Boucher
	Saint-Jérôme	Mme Céline Mul
	Sainte-Sophie	M. Ronald Gill
	Sainte-Sophie	Mme Olga Bazusky
	Sainte-Anne-des-Plaines	Mme Julie Boivin
<b>Représentants du milieu municipal</b>	Municipalité de Sainte-Sophie	M. Claude Lamontagne (district #2)
		M. Normand Aubin (district #6)*
	MRC de La Rivière-du-Nord	M. Pierre Godin
		Mme Josée Yelle
	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	M. Benjamin Plourde
	Municipalité de Saint-Hippolyte	M. Bruno Allard*
<b>Représentants des groupes environnementaux</b>	Association de protection du lac L'Achigan	M. Georges Raymond
	Corporation de l'Aménagement de la Rivière Assomption	Mme Maryse Blanchette
<b>Représentants des organismes socio-économiques</b>	Club récréatif et équestre des Laurentides	Mme Nicole S. Joyal
		Mme Sylvie Roy*
<b>Représentant du milieu agricole</b>	UPA	M. Roger Chaumont

\* Nouveaux membres 2017

M. Normand Aubin a remplacé M. Éric Jutras, tous deux conseillers à la Ville de Sainte-Sophie.

De même, Mme Sylvie Roy a remplacé Mme Nancy Sévigny pour représenter le Club récréatif et équestre des Laurentides.

Voici les représentants de WM ayant participé aux rencontres du Comité en 2017 :

**Tableau 1.2 Représentants de Waste Management**

	Fonction	Nom
Représentants de WM	Directeur des affaires publiques	M. Martin Dussault
	Directeur général adjoint	M. Ghislain Lacombe
	Directeur des opérations	M. Marc-André Desnoyers

Voici les représentants de Transfert ayant appuyé les rencontres du Comité en 2017 :

**Tableau 1.3 Représentants de Transfert Environnement et Société**

Représentants de Transfert Environnement et Société		
Représentants de Transfert	Animateurs	M. Alex Craft
	Rapporteurs	M. Dave Arseneau Mme Caroline Martel

### 1.3 CALENDRIER THÉMATIQUE

Le calendrier thématique annuel contient les sujets à aborder pour les quatre réunions de l'année. Cette formule, utilisée depuis 2014, permet un suivi plus fluide et périodique des divers dossiers : travaux au site, suivi environnemental, suivi des plaintes et des visites de conformité du ministère, etc.

En début d'année, une proposition de calendrier est présentée au Comité pour son adoption. En tout temps, les membres conservent la possibilité d'ajouter des points aux ordres du jour dont ils souhaitent discuter.

Les sujets suivants sont des nouveautés ajoutées en 2017 :

- Point récurrent, à chaque ordre du jour, pour faire le suivi des travaux de la zone 5B
- Point récurrent sur le développement éventuel de la cellule 6 et la consultation à venir
- Bilan du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC

Le calendrier thématique 2017 complet est disponible en annexe 1.

## 2. VISITE TERRAIN DU LIEU D'ENFOUISSEMENT

La rencontre de septembre a débuté par une visite guidée du site de Sainte-Sophie. Cette année, la visite s'est surtout penchée sur les travaux réalisés dans la dernière année, avec des arrêts aux endroits suivants :

- Près de la zone 5B (alors en train d'être aménagée) qui s'étend à la limite ouest du site et qui permet la poursuite des opérations jusqu'en 2022
- Près de la berme de dissimulation du côté nord de la propriété
- À l'intérieur de la nouvelle station de traitement des eaux, pour traiter le zinc

La visite terrain permet aux membres d'avoir une meilleure compréhension des aspects abordés au Comité. Il s'agit également d'une occasion de poser plusieurs questions à WM, qui participe et commente la visite.

## 3. TRAVAUX RÉALISÉS

WM fait le point de façon régulière sur les travaux en cours au site de Sainte-Sophie. Les travaux réalisés au cours de l'année 2017 incluent notamment :

- L'aménagement forestier de la berme dans la partie nord du site, qui servira à dissimuler les installations de WM
- Des travaux de déboisement et l'aménagement du mur de bentonite aux pourtours de la zone 5B
- La préparation de la première cellule dans la zone 5B : installations pour capter le biogaz, ligne électrique pour alimenter les nouvelles stations de pompage, imperméabilisation de la cellule, etc.
- L'installation d'une balance supplémentaire à l'entrée du site, pour pouvoir recevoir deux camions à la fois et éviter le refoulement des véhicules sur les rues environnantes lors de périodes de pointes

## 4. SUIVI DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La MRC de la Rivière-du-Nord est venue présenter un bilan 2016 du *Plan de gestion des matières résiduelle*. La présentation a repassé :

- Un rappel du portait de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC
- Les orientations du *Plan*
- Les actions mises en œuvre en 2016

La MRC a expliqué qu'environ 75 % des actions prévues pour 2016 ont été mises en œuvre durant l'année.

Le Comité a profité de la rencontre pour poser plusieurs questions. La MRC a également invité les membres à la contacter directement s'ils ont d'autres questions à propos du *Plan*.

## 5. SUIVI ENVIRONNEMENTAL DES EAUX

Chaque année, WM réalise trois campagnes d'échantillonnage de la qualité des eaux, tel qu'exigé par le ministère. Les échantillons sont pris à différents endroits, incluant des points en amont et en aval du lieu d'enfouissement, ce qui permet de distinguer les concentrations qui sont présentes naturellement dans l'eau (en amont) et celles pouvant être affectées par la présence du site de WM (en aval). WM a indiqué que la présence de fer et manganèse détectée dans l'eau est due à la présence naturelle de ces éléments dans la région. Leur concentration dépasse parfois la norme du ministère.

Considérant la vitesse d'écoulement de l'eau, les puits permettent de détecter toute anomalie avant que l'eau ne se déplace sur une distance importante. Par ailleurs, WM a expliqué que des nouveaux puits ont été ajoutés pour ce suivi près de la zone 5B (côté sud et ouest du site).

Les échantillons d'eau sont envoyés à un laboratoire accrédité par le ministère. Les résultats sont consignés dans un rapport élaboré par un consultant et transmis au ministère, ainsi qu'à la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines et le personnel de la prison.

En 2017, WM a partagé au Comité les résultats des campagnes d'échantillonnage pour les eaux de surface et souterraines, à l'aide d'une carte interactive. De façon générale, la tendance est stable et aucune problématique n'a été observée. La présence de chlorures et sulfates constatée est liée à l'utilisation de sels de déglacage pour les chemins autour du site. WM a proposé de faire un suivi de la situation en 2018.

Ces résultats indiquent que les mesures du plan de sécurisation en place fonctionnent bien.

Les membres ont profité de la rencontre pour poser plusieurs questions techniques, par exemple sur l'influence des pluies, la procédure pour fermer un puits d'échantillonnage, la présence de soufre, etc. Le Comité a également suggéré à WM de vérifier la possibilité de réduire la quantité de sels de déglacage, tout en continuant d'assurer la sécurité des véhicules.

## 6. CAPTAGE, VALORISATION ET TRAITEMENT DU BIOGAZ

Tous les lieux d'enfouissement au Québec ont l'obligation de capter les biogaz qui sont produits par la décomposition des matières organiques, pour ensuite les détruire ou les valoriser.

WM a d'abord expliqué que le biogaz est capté de deux façons différentes :

- Avec des tranchées horizontales (tuyaux perforés et entourés de pierre nette, installés au fur et à mesure de l'aménagement d'une cellule)
- Avec des puits verticaux (tuyaux en PVC forés lors du recouvrement final d'une cellule)

Le tout est relié à un système d'aspiration central.

Au site de Sainte-Sophie, 60 % du biogaz est valorisé en l'envoyant à l'usine de papier Rolland; le reste étant brûlé par torchère. L'entente est en vigueur jusqu'en 2023 pour l'envoi du biogaz à l'usine de papier.

WM a également mentionné que de nouveaux projets de valorisation du biogaz sont sur la table, mais que cela peut prendre du temps avant qu'un projet ne se concrétise. Le Comité sera tenu au courant dès qu'un projet se confirme.

En 2017, WM a également partagé au Comité les résultats des suivis qui sont effectués sur le terrain pour vérifier que le réseau de captage des biogaz fonctionne bien, et qu'il n'y a pas d'émissions fugitives d'importance. Ces suivis sont réalisés sur l'ensemble du site, trois fois par année, avec un appareil qui mesure la concentration de méthane ainsi qu'un GPS. En cas de dépassement de la valeur fixée par le ministère, WM doit définir un plan d'action pour remédier à la situation.

Le Comité a posé plusieurs questions, entre autres sur la valorisation du biogaz à long terme, et sur les suivis visant à détecter les fuites de méthane à la surface.

## **7. SUIVI DES TRAVAUX DE LA ZONE 5B**

Tout au long de l'année 2017, WM a présenté aux membres du Comité l'évolution des travaux de la zone 5B, notamment à l'aide de photos prises sur le terrain, ainsi que la photographie aérienne qui a été mise à jour.

À la suite des travaux d'aménagement de la première cellule, celle-ci a été mise en service à partir du mois de novembre 2017. Des travaux de déboisement et d'excavation ont été entamés en vue d'aménager la prochaine cellule, toujours dans la zone 5B.

WM a expliqué que l'entreprise aménage des cellules qui peuvent recevoir des matières pendant environ un an. C'est pourquoi les travaux d'aménagement de la prochaine cellule ont déjà débuté.

## **8. SUIVI DES DÉMARCHES POUR LA ZONE 6**

En 2017, WM a informé le Comité que l'entreprise a déposé un avis de projet au ministère, pour l'aménagement d'une éventuelle zone 6, qui serait opérationnelle en 2022. WM a expliqué les étapes à venir : études environnementales, consultations publiques.

WM a fait part de sa volonté d'impliquer la communauté de près dans ce projet, de même que pour réfléchir à d'autres projets qui pourraient éventuellement voir le jour sur la propriété.

WM a fait appel aux membres du Comité pour partager des idées au sujet de la forme que devrait prendre la consultation : qui rencontrer, de quelle façon, avec quel contenu, etc. À la dernière rencontre de l'année 2017, le Comité a partagé plusieurs commentaires et pistes, entre autres : être davantage présent sur le terrain, aller vers la communauté, participer à des événements de

la communauté, discuter de l'aménagement du site à la suite de sa fermeture, etc. Les membres ont également posé quelques questions sur le processus à venir pour ce projet.

## 9. BILAN DE L'ANNÉE

### 9.1 CONTRIBUTION AU FONDS DE FERMETURE

En vertu du REIMR (Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles), les exploitants de lieux d'enfouissement doivent se doter d'un fonds post-fermeture. Cette exigence vise à assurer la capacité des exploitants à couvrir les coûts afférents à la gestion post-fermeture du site, pour une période minimale de 30 ans. L'argent est versé dans une fiducie et ne peut servir à aucune autre activité, l'accord du ministère étant nécessaire pour retirer des sommes.

Au site de Sainte-Sophie, WM alimente le fonds depuis 2005. WM a expliqué au Comité que les sommes à verser sont calculées par mètre cube de matière qui entre au site. La contribution fixée pour 2017 est de :

- 1,36\$ par mètre cube, jusqu'au 15 novembre 2017
- 1,52\$ par tonne, à partir du 16 novembre 2017, en raison du nouveau décret pour la zone 5B, qui a nécessité une révision de la contribution

WM a rappelé que l'objectif est d'accumuler 28,5 millions \$ pour 2022 dans la fiducie. En date du 31 octobre 2017, le total accumulé était de 17,7 millions \$.

Le Comité a demandé des explications sur le fait que le montant à verser est maintenant à la tonne plutôt qu'au mètre cube. WM a expliqué que le ministère a systématisé son approche en utilisant le poids des déchets, qui sont pesés à l'entrée du site, mais que cela ne modifie pas la contribution de façon importante, puisque WM se servait déjà du poids des déchets pour estimer leur volume, avec un ratio de 1 pour 1.

### 9.2 BILAN DU FONDS DE VALORISATION AGRICOLE

Lancé en 2008, le Fonds de valorisation agricole est une initiative qui vise à dynamiser les activités agricoles au pourtour du site de WM pour pallier à la perte de terres agricoles occasionnée par la présence du lieu d'enfouissement.

L'organisme Développement économique Grand Saint-Jérôme (DÉGSL) assure la gestion du fonds, ainsi que sa promotion.

En 2017, Mme Marie-France Larose, directrice générale de DÉGSL, a rappelé le fonctionnement du fonds et a présenté une mise à jour de son utilisation. Elle a expliqué qu'à ce jour, le fonds a soutenu 14 projets proposés par 12 entreprises différentes, ce qui représente une somme totale de 917 160 \$, dont 779 586 \$ en prêts et la balance en subventions. Mme Larose a précisé que les engagements de remboursements sont bien respectés par les promoteurs, ce qui permet au fonds de se régénérer par lui-même dans le temps.

À la demande des membres, Mme Larose a également présenté la liste complète des entreprises ayant bénéficié du fonds, ainsi qu'une carte géographique localisant les projets. Ces informations sont disponibles à l'annexe 2.

### 9.3 CONTRÔLE DES GOÉLANDS

Depuis 2012, WM fait appel à des fauconniers pour assurer le contrôle des goélands, sauf en hiver, puisqu'il n'y a pas de besoin d'effarouchement, les goélands étant peu présents.

En 2017, WM a utilisé deux techniques d'effarouchement des goélands :

- Les buses et faucons
- De la pyrotechnie

WM a montré, à l'aide d'un tableau, que la population de goélands fut moins importante en 2017 qu'en 2016, surtout au début de la saison. WM attribue ces résultats aux ajustements réalisés avec GPF, la firme responsable de l'effarouchement. En 2016, l'équipe avait été prise de cours en mars, en raison de l'arrivée hâtive des goélands. En 2017, l'équipe était mieux préparée.

### 9.4 BILAN ANNUEL DES PLAINTES

Lorsque des plaintes sont formulées, elles sont traitées par WM qui fait le suivi nécessaire et met en place des mesures correctrices, au besoin. Lors des réunions, WM expose chacune des plaintes aux membres du Comité ainsi que les correctifs mis en place. Les membres peuvent en discuter et fournir des recommandations à WM pour limiter les désagréments vécus par la communauté locale.

Deux plaintes ont été reçues en 2017. Elles ont été émises la même journée et concernent toutes deux la file de camions à l'extérieur du site, qui avait causé du trafic et des délais pour le transport scolaire. En réponse à ces plaintes, WM a ajouté du personnel à certaines heures (deux employés au lieu d'un seul) et a ajouté un poste de pesée pour accélérer l'entrée et mieux gérer les périodes des pointes.

Le registre des plaintes est présenté à l'annexe 3.

### 9.5 VISITES DU SITE INTERNET

WM a présenté les statistiques de visite du site Web du comité de vigilance ([www.vigilancewmste-sophie.org](http://www.vigilancewmste-sophie.org)). En 2017, le site a connu 549 visites par 448 utilisateurs différents. WM n'a pas noté de corrélation entre le nombre de visites et des événements particuliers comme les alertes odeurs ou les avis de convocation du comité. Le rapport de *Google Analytics* est présenté à l'annexe 4.

WM a rappelé l'idée d'utiliser les publications du comité dans le journal municipal *Le Contact* pour diffuser l'existence du site Internet dans la communauté. WM effectuera un suivi en 2018 avec la personne responsable à la Ville de Sainte-Sophie afin de prévoir la première publication.

Il a été proposé de profiter de cette première publication en 2018 pour diffuser le présent rapport annuel dans la communauté. Le Comité a trouvé l'idée intéressante, et a demandé de valider la publication avant qu'elle ne soit diffusée.

Enfin, WM a indiqué que le site Internet sera rafraîchi en 2018. L'entreprise a invité les membres à lui faire part des changements qu'ils souhaiteraient apporter au site Internet, le cas échéant.

## 9.6 AUTRES DOSSIERS

En 2017, le Comité a reçu la visite de représentants de la Mine Canadian Malartic et de membres de son propre comité de suivi. L'objectif était de montrer comment le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement à Sainte-Sophie fonctionne.

Le Comité a trouvé l'expérience positive. La rencontre a permis des conversations intéressantes, des deux côtés.

## 10. RÉSULTATS

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie mène ses activités depuis 13 ans. Il informe les citoyens et les organismes locaux de ses activités en rendant disponibles les comptes rendus des rencontres et les présentations sur son site Internet [www.vigilancewmste-sophie.org](http://www.vigilancewmste-sophie.org).

En plus d'assister aux réunions, les membres étudient les rapports et présentations qui leur sont remis, effectuent des visites terrain, se documentent sur les dossiers sensibles et continuent de surveiller régulièrement les activités du site et leurs impacts possibles.

En résumé, pour l'année 2017, le Comité a poursuivi la vigie des opérations au site de WM, des suivis environnementaux (qualité de l'eau, gestion du biogaz) et de la gestion des plaintes. En parallèle, le Comité a suivi l'aménagement d'une première cellule dans la zone 5B.

Par ailleurs, le Comité a été informé du dépôt de l'avis de projet pour le développement éventuel de la zone 6. Les membres ont pu partager leurs suggestions sur la consultation de la communauté qui s'amorcera en 2018.

Enfin, le Comité a ciblé de nouvelles façons de rejoindre davantage la communauté, entre autres des publications dans le journal municipal et la révision de son site Internet.

L'année 2018 s'annonce remplie pour le Comité. En plus des suivis habituels, le Comité suivra les travaux entourant le projet d'aménagement de la zone 6 et sera impliqué dans les publications à paraître dans le journal municipal.

**Annexe 1**  
**Calendrier thématique**  
**2017**



PROPOSITION DE CALENDRIER ANNUEL DES THÈMES À ABORDER AUX  
RENCONTRES DU COMITÉ DE VIGILANCE DE SAINTE-SOPHIE  
VERSION 2016

TRIMESTRE 1	TRIMESTRE 2	TRIMESTRE 3	TRIMESTRE 4
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Validation du rapport annuel</li> <li>▪ Retour sur les travaux de l'année écoulée et aperçu des travaux à venir :               <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Développement des cellules (zone 5B)</li> <li>➢ Travaux divers sur le site (captage, traitement)</li> </ul> </li> <li>▪ Suivi de la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 de la MRC de la Rivière-du-Nord</li> <li>▪ Varia</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Suivi environnemental des eaux :               <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Eaux de surface</li> <li>➢ Eaux souterraines</li> <li>➢ Eaux de lixiviation</li> </ul> </li> <li>▪ Varia</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Visite du site</li> <li>▪ Performance environnementale :               <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Biogaz</li> <li>➢ Traitement des eaux</li> </ul> </li> <li>▪ Varia</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bilan de l'année écoulée :               <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Contribution au fonds de fermeture</li> <li>➢ Bilan du fonds de valorisation agricole</li> <li>➢ Contrôle des goélands</li> <li>➢ Bilan annuel des plaintes</li> <li>➢ Visites au site Internet</li> </ul> </li> <li>▪ Varia</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Actions de suivi</li> <li>▪ Registre des plaintes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Actions de suivi</li> <li>▪ Registre des plaintes</li> <li>▪ Suivi des travaux de la zone 5B</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Actions de suivi</li> <li>▪ Registre des plaintes</li> <li>▪ Suivi des travaux de la zone 5B</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Actions de suivi</li> <li>▪ Registre des plaintes</li> <li>▪ Suivi des travaux de la zone 5B</li> </ul>

**Annexe 2**

**Entreprises ayant  
bénéficié du Fonds de  
valorisation agricole**

# ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

	Entreprises	Type d'exploitation	Année de l'aide (autorisée)
1	Yvon Chaumont, Sylvie Chaput SENC(2 prêts)	Production maïs-grain, blé, soya, de pommes de terre et bleuets	2009/2015
2	Ferme Pierre Lorrain	Culture de maïs et du soya	2010
3	Ferme Pierre Chaumont inc.	Culture de soya, blé, foin et citrouille	2016
4	Fraisière Lauzon et Fils SENC (2 prêts)	Production de fraises et autres petits fruits, blé, foin, orge et soya	2014/2016
5	Ferme Francis Lorrain	Production de pommes de terre	2010
6	Les Serres Nouvelles cultures inc.	Production, en serres, de tomates	2011
7	Benoit Belisle	Élevage de bœuf, culture de soya, blé, orge, avoine et foin	2014

# ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

	Entreprises	Type d'exploitation	Année de l'aide (autorisée)
8	Yvon Lauzon	Production de petits fruits, orge, foin, blé, soya	2013
9	Ferme Vachalé SENC	production laitière, d'embryons et de céréales (maïs, grain, luzerne, foin de graminées, blé, orge, soya)	2014
10	Serres et Jardins R.G.C.ASENC	Production en serre dans le domaine horticole (fruits et légumes)	2015
11	Les Serres Royales	Production, en serres, de tomates	2016

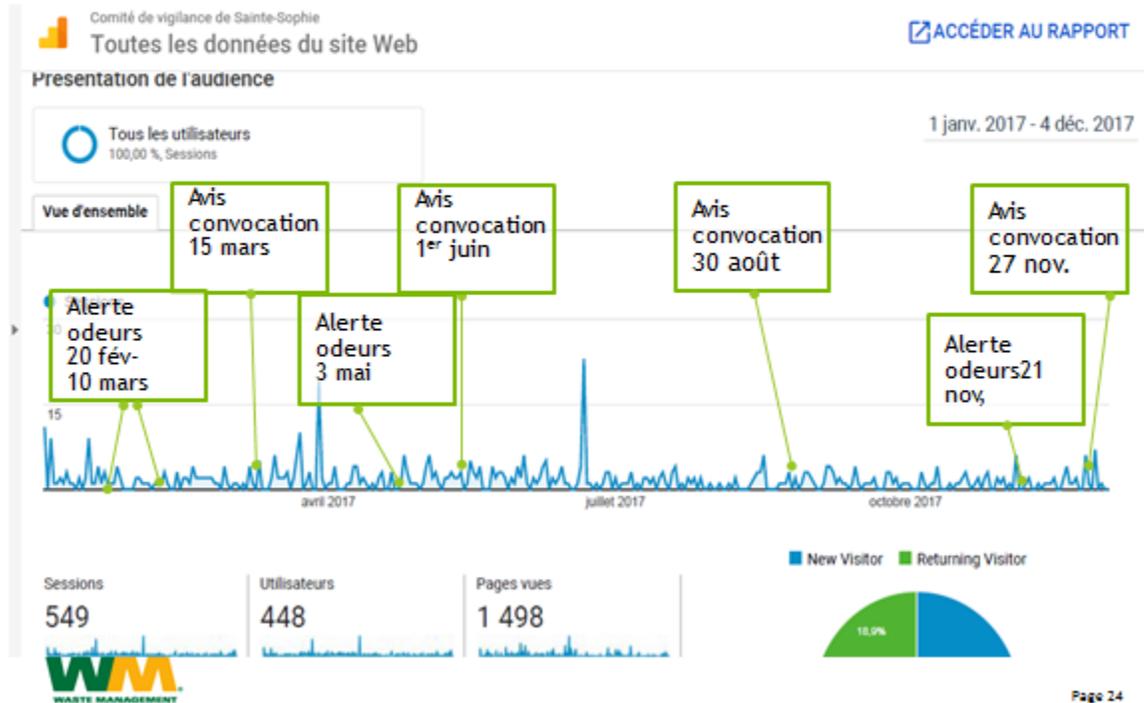
# **Annexe 3**

## **Registre des plaintes**

Date de la plainte	Température- Vents	Secteur / plaignant	Nature de la plainte	Mesures correctives
7 juin	Nuageux 25 degrés	Municipalité Compagnie de transport scolaire	File de camions débordant sur le chemin Val-des-Lacs, créant une congestion et des craintes pour la sécurité routière	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détournement temporaire de camions vers d'autres sites</li> <li>• Ajout de personnel au poste de pesée</li> <li>• Mise en place d'une équipe de signaleurs</li> </ul>

**Annexe 4**  
**Registre 2017 des visites**  
**du site Internet**

# Visites au site Internet



# **Annexe 5**

## **Carte des zones du site**

